

MAIRIE DE SAINT-ELOI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze le neuf décembre à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de SAINT ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme SELIGNAN Jacqueline, Maire.

Tous les membres présents, sauf Sandrine COTTON, excusée.

Date de la convocation : 27 novembre 2014

TRAVAUX EN COURS : MAS PRESSIEU ET CROIX BLANCHE

Les travaux sont terminés. L'entreprise doit revenir égaliser les accotements. La terre étant très mouillée, il est difficile d'obtenir un bon résultat. Nous verrons au printemps s'il y a lieu d'améliorer les bas-côtés.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Chaque année, nous établissons un budget supplémentaire qui n'est pas un exercice imposé. Il est cependant utile de le faire pour suivre ligne par ligne les dépenses et les recettes de fonctionnement. En investissement, les travaux de la voie de Bozon prévus au budget primitif ayant été reportés, il s'agissait donc de les enlever et de ne garder que ce qui a été réalisé en 2014, augmenté de la provision pour les travaux du cimetière.

(Pour information, l'exercice budgétaire n'est pas terminé. Lorsque celui-ci sera clos, c'est ce qu'on appelle le compte administratif qui rendra compte de la réalité des engagements financiers de la commune).

Le budget supplémentaire s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 348 098 €, dont 135 884 € en virement à la section investissement, et en dépenses et en recettes d'investissement à 462 533 €.

ETUDE POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENTREE NORD DU VILLAGE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis du Cabinet de Framond, expert géomètre, afin d'effectuer un relevé topographique du secteur concerné route du Ballet pour un montant de 1 728 €.

Une première réunion sur le terrain avec le bureau d'études Infratech a permis de délimiter le périmètre des travaux, de repérer les éléments techniques nécessaires à l'étude. L'étude technique est conditionnée par le relevé topographique. Lorsque le conseil aura étudié la faisabilité technique du projet, une réunion de concertation sera organisée avec les riverains.

Le Syndicat d'Electricité de l'Ain a été sollicité par la commune pour le lancement d'une étude concernant l'enfouissement des réseaux et l'éclairage public.

ETUDE PROJET DE HALLE

Une première réunion s'est tenue le 27 novembre avec Mr Etienne Mégard architecte. La prochaine réunion technique se tiendra à la mi-janvier afin de travailler l'implantation et les esquisses du projet.

REPARTITION DES FRAIS D'ATSEM ENTRE LES 3 COMMUNES DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE (RPI)

L'agent effectuait 28 heures d'ATSEM (convention de 2006). A l'occasion de la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), l'organisation du travail a été modifiée. Ce temps a été augmenté de 4h10 pour l'école dont la charge sera répartie entre les 3 communes. Cette décision est justifiée par le fait d'un plus grand nombre d'enfants à Saint-Eloi cette année (52 contre 40 en 2013/2014).

DIVERS

Des travaux d'isolation de l'atelier municipal seront effectués cet hiver par l'agent communal. Une enveloppe prévisionnelle de 2 000 € pour achat de fournitures est inscrite au budget supplémentaire.

La mairie sera fermée du lundi 22 décembre 2014 au vendredi 26 décembre 2014, ainsi que le vendredi 2 janvier 2015.

BONNES FÊTES A TOUTES ET A TOUS